



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT

N° : GN-PDACG-471818-CS-CQS

Pays : République de Guinée

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES POUR DES APPUIS TECHNIQUES ET ENCADREMENT DE PROMOTEURS DANS LES FILIERES DE PRODUCTIONS VEGETALES ».

DEBUT : 12/02/2025

FIN : 03/03/2025

Dans le cadre du Partenariat Pays (CPP), la République de Guinée a obtenu le 29 mars 2021 la signature avec le Groupe de la Banque Mondiale, de l'accord de financement du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) entré en vigueur le 18 juin 2021, pour un montant de 100 millions de dollars US, sur une période de cinq (5) ans (juin 2021 - janvier 2026).

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable 2016-2020 (PASANDAD) qui est l'une des stratégies du Gouvernement de la Guinée pour la mise en œuvre du volet relatif à l'Agriculture contenu dans son Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) élaboré et en exécution pour la période de 2016-2020. Le projet vise également à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'objectif global du projet est de faciliter l'investissement privé pour le développement de chaînes de valeur agricole inclusives dans les zones ciblées.

A ce titre, le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) sous la **Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé** favorisera l'investissement privé dans l'agriculture commerciale et stimulera le développement de chaînes de valeur. La composante financera, pour les investisseurs et exploitants potentiels sélectionnés compétitivement, des services de consultants nécessaires au développement de leurs affaires. En plus, **la composante 3**, relative à **la création d'un environnement favorable à l'agriculture commerciale** du PDACG vise, à renforcer la coordination le long des chaînes de valeur ciblées (**Sous composante 3.2**).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 du projet, plusieurs activités ont été programmées dans le PTBA 2024 dont celles concernant les filières agricoles à travers des initiatives spécifiques (multiplication de rejets de rejets d'ananas, production de maïs, etc.), l'appel à projet général et un appui à la filière fruits dont l'exécution nécessite des appuis techniques et encadrement des structures sélectionnées.

Ainsi, afin de contribuer aux efforts en cours, l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) avec l'assistance technique de la Firme Agrobusiness (FA), pour renforcer les capacités techniques des structures bénéficiaires du financement et des partenaires techniques du projet, il est proposé d'accompagner techniquement ces structures sur les principaux axes suivants :

- Une identification précise des besoins spécifiques de renforcement de capacités techniques des différents types de promoteurs pour une meilleure planification et coordination des appuis ;
- Un renforcement des capacités techniques permettant aux promoteurs bénéficiaires de maîtriser les bonnes pratiques agricoles et technologique tout au long de la chaîne de valeur (ex. itinéraires techniques de multiplication de rejets d'ananas, production de plants de manguiers et des fruits, technique post récolte, stockage, transformation des produits agricoles),
- La mise à disposition de supports techniques au profit des bénéficiaires (fiches techniques, modules de formation, autres innovations techniques et technologique)

Le PDACG envisage à présent de recruter de prestataire pour des appuis techniques et encadrement de promoteurs dans les filières de productions végétales.

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir en **langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- ✓ (i) Avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en matière de renforcement des capacités des entreprises agricoles et agro-alimentaires ;

II- Expériences spécifiques :

- ✓ (ii) Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la formation, l'encadrement et le coaching des techniciens d'agriculture ;

- ✓ (iii) Avoir une expérience de cinq (05) ans dans la promotion des filières et chaînes de valeurs végétales ;
- ✓ (iv) Avoir réalisé au minimum deux (02) missions similaires réussies en matière d'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans les filières de production végétale.

III- Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après :

- (i) Expérience générale... (25 points) ;
- (ii) Expériences similaires..... (65 points) ;
- (iii) Organisation... (10 points).

Personnel

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Édition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **03 mars 2025 à 10 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention « **Recrutement de prestataires pour des appuis techniques et encadrement de promoteurs dans les filières de productions végétales** ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80, Email : coordonnateurpdacg@gmail.com avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurementpdacg@gmail.com**

Fait à Conakry, le 12 Février 2025



Coordonnateur National du PDACG